

Programme Réseaux des Zones Arides

DOSSIER

**La collaboration entre
les organisations
non-gouvernementales
sénégalaises et le
système national de
recherche agricole:
contraintes et perspectives**

Mamadou Bara Guèye

IIED

INTERNATIONAL
INSTITUTE FOR
ENVIRONMENT AND
DEVELOPMENT

Dossier No. 37
septembre
1992

Mamadou Bara Guèye est directeur de recherche à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), BP 5084, Dakar, Sénégal. Il a travaillé avec des ONGs et des chercheurs au Sénégal et il est particulièrement concerné au développement des méthodes de recherche participative.

Remerciements

La réalisation de cette étude n'aurait pas été possible sans la disponibilité des différentes personnes rencontrées aussi bien au niveau des ONG, des structures de recherche que des services ministériels et techniques. L'auteur les en remercie très sincèrement. Messieurs Aboubacar Sow, Moussa Diop et Fadel Ndiame ont activement contribué à la recherche sur le terrain.

**La collaboration entre
les organisations
non-gouvernementales
sénégalaises et le
système national de
recherche agricole:
contraintes et perspectives**

Mamadou Bara Guèye

INTRODUCTION

Malgré le rôle de plus en plus important qu'elles jouent dans le développement rural en Afrique et l'appui potentiel qu'elles peuvent apporter en matière de vulgarisation des produits de la recherche, les ONG entretiennent très peu de relations avec les structures de recherche. En effet, jusqu'à maintenant, les programmes de recherche sont généralement conçus et exécutés en dehors de toute implication des ONG. On se rend compte aujourd'hui cependant que parmi les recherches déjà menées, rares sont celles qui ont été transférées avec succès. Une des raisons de cette situation pourrait être le manque de communication entre chercheurs et populations, car assez souvent on ne tient pas suffisamment compte des contraintes et priorités des paysans dans la définition des programmes de recherche. Etant donné le caractère très rapproché de l'intervention des ONG et leur plus grand ancrage dans le milieu, une collaboration plus étroite entre les structures de recherche et les ONG, pourrait aider les premières à mieux articuler la recherche à la demande des populations d'une part et à trouver les mécanismes les mieux adaptés pour assurer la diffusion des innovations mises au point d'autre part. Ce rapprochement pourrait également être bénéfique aux ONG nationales en particulier dont la plupart ont des difficultés pour disposer des compétences techniques nécessaires à la réalisation de leurs activités. Ainsi ce contact avec les structures de recherche pourrait convenablement renforcer les activités des ONG dans les domaines techniques.

Les objectifs de la présente étude sont :

1-de faire une évaluation de l'état actuel de la collaboration entre les structures de recherche agricole et agroalimentaire et les Organisations Non Gouvernementales particulièrement sénégalaises ;

2-d'identifier les principales contraintes qui limiteraient les relations entre ces deux types de structures ;

3-de définir les modalités pour un renforcement des relations entre la recherche et les ONG.

LE CADRE D'ETUDE

Le Sénégal qui se trouve à l'extrême Ouest de l'Afrique, couvre une superficie de 192.000 km², avec une population de 7 millions d'habitants environ. Cette population est inégalement répartie, car on estime que 60% de celle-ci vivent dans la partie centrale du pays. Le Sénégal est un pays essentiellement agricole avec 70% de sa population vivant de l'agriculture. Les cultures principales qui couvrent environ 2.300.000 ha sont l'arachide (50%), le mil/sorgho (40%), le riz (3%), le coton (2%), le maïs (4%) et le niébé (2%). Cette agriculture pratiquée dans différentes zones agroécologiques, reste dominée par les cultures pluviales qui représentent 90% de la production agricole et 90% des céréales non exportées. Cette situation traduit bien la fragilité de ce secteur qui dépend de la pluviométrie qui s'est fortement réduite au cours de ces vingt dernières années.

Ainsi la production alimentaire couvre à peine 50% des besoins. Cette situation de déséquilibre est aggravée par le fait que la production alimentaire croît beaucoup moins rapidement (0,9% entre 1961 et 1984) que la population dont le taux de croissance est passé de 2,3% entre 1960 et 1970 à 2,9% aujourd'hui (Martin, 1984).

L'agriculture reste encore caractérisée par la prédominance des petites exploitations. En effet on estime que 50 à 60% des exploitations n'ont pas plus de 5 ha et la superficie cultivée par actif était de 0,40 ha en moyenne en 1982/83. L'arachide reste la principale culture bien qu'on ait pu noter ces dernières années un développement plus marqué des cultures céréalières. Moins que le résultat d'un choix délibéré, cette nouvelle tendance est née des

conséquences de la Nouvelle Politique Agricole, qui en consacrant le désengagement de l'Etat, a rendu plus difficile l'accès des producteurs aux facteurs de production tels que les semences et les engrais pour l'arachide.

Le déclin de l'agriculture semble être, entre autres, un des facteurs déterminants de l'impasse de l'économie sénégalaise. Les causes de ce déclin se situent à deux niveaux. D'une part, il convient de noter la dégradation et la saturation des terres dues à la pression démographique, aux modifications climatiques (9 années de sécheresse depuis 1967), et à l'absence de réponses adéquates de la part de la recherche et des sociétés de développement à cette fragilisation des systèmes de productions (Duruffé in CONGAD, 1991). Ce constat est en partie à la base de la mise en oeuvre de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) dont les objectifs s'articulent autour du désengagement de l'Etat (en particulier le dépérissement des sociétés d'encadrement, la suppression du programme agricole) et de la responsabilisation des producteurs.

Une des conséquences de ces politiques et de la péjoration continue des conditions de vie des paysans a été l'émergence d'initiatives à la base mais surtout la présence de plus en plus marquée des Organisations Non Gouvernementales dans le paysage rural, pour susciter ou appuyer ces initiatives.

I. LE CADRE INSTITUTIONNEL

1.1 La Recherche et la Vulgarisation Agricoles au Sénégal

1-1-1: L'organisation de la recherche agricole

L'organisation du système de recherche agricole au Sénégal, pendant la période coloniale était faite avant tout pour répondre prioritairement aux besoins de la métropole. En effet le dispositif de recherche mis en place pendant cette période, répondait essentiellement au souci d'intensification de la culture de rente dominante: l'arachide. La recherche était alors essentiellement axée sur l'amélioration variétale. Ce n'est que vers la fin des années 50, que le renforcement des signes d'appauvrissement des sols ont infléchi les priorités de la recherche, en les orientant davantage vers des thèmes axés sur l'amélioration des sols, le choix des cultures et assolements adaptés et la fertilisation minérale (MDR, 1984). La prise en compte des besoins de développement des autres cultures, surtout vivrières était assez timide.

La création de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) en 1975 répondait entre autres au souci d'assurer une meilleure coordination des différents programmes de recherche qui étaient jusqu'alors confiés à différentes structures françaises, car les innovations qui avaient été mises au point avaient du mal à être diffusées du fait de trois obstacles majeurs (MDR, 1984):

1-L'absence de changements structurels importants,

2-Le déséquilibre notoire entre les différents sous- secteurs agricoles; en particulier la dominance de l'arachide,

3-La recherche essentiellement menée en station, souffrait d'un manque d'intégration et d'une insuffisante prise en compte des contraintes économiques des producteurs.

L'ISRA est un établissement public à caractère industriel et commercial (autonomie de gestion et contrôle à posteriori de la gestion). Il est rattaché au Ministre du Développement Rural et de l'hydraulique et ses activités couvrent les 4 domaines clés du secteur primaire.

- La recherche sur les productions végétales
- La recherche sur les productions animales
- Les recherches forestières
- La recherche sur les productions halieutiques.

Chacun de ces secteurs (voir organigramme en Annexe) est confié à un Directeur. En plus il existe une direction des recherches horizontales sur les systèmes de production. Il existe aujourd'hui 7 centres principaux qui forment les structures décentralisées des directions techniques et chaque centre dispose à son tour d'un certain nombre de stations de recherche où s'effectue l'essentiel du travail d'expérimentation.

Le Sénégal consacre annuellement environ 10 milliards de francs CFA à la recherche, essentiellement sur financement extérieur. Par contre la contribution du secteur privé au financement de la recherche est de l'ordre de 2%/an seulement. En ce qui concerne l'ISRA, il a été remarqué (Faye, Bingen 1989) que sur la période 1975-85, la contribution de l'état a baissé en francs constants et en francs variables. Par contre la contribution des bailleurs de fonds s'est fortement accrue en valeur absolue et en % du budget total. La dépendance

financière de l'ISRA des bailleurs de fonds entraîne inévitablement une réduction de la marge d'autonomie de l'Institut. Aussi n'est-il pas surprenant de se rendre compte que derrière les différentes mesures de restructuration, il y a toujours la "main invisible" des bailleurs de fonds.

La non maîtrise de la trésorerie induit une certaine incertitude dans l'exécution des programmes. Le souci d'équilibrer le budget de l'Institut l'avait d'ailleurs conduit à une déflation d'environ 1/3 du personnel en 1987. Aujourd'hui sur les 580 employés environ que compte l'ISRA il existe 128 chercheurs dont 98 nationaux.

Du point de vue des résultats, il faut souligner que globalement la recherche agricole au Sénégal a produit d'importants résultats et amélioré la connaissance de l'agriculture tropicale (Sène in Faye et Bingen, 1990). Toutefois, la mauvaise liaison de l'Institut avec son environnement fait que les résultats accumulés sont peu ou pas exploités. Ce qui conduit à douter de la nécessité de soutenir la recherche au niveau national. L'état et les bailleurs de fonds, malgré leur intérêt pour la recherche, s'interrogent sur la pertinence de leur soutien à celle-ci au vu des résultats obtenus (Ly: ISRA, 1990).

Les critiques les plus fréquentes des décideurs et des bailleurs de fonds portent sur la faiblesse de la Recherche/Développement. En effet, l'analyse des expériences passées et actuelles révèle une absence de participation des producteurs, une définition à priori des contraintes des paysans et donc des techniques à tester ; le peu d'intérêt que les chercheurs y accordent (Faye, Bingen, 1989).

Le processus de restructuration de l'ISRA n'est pas encore achevé et il faudra s'attendre à court terme à de profondes modifications structurelles dont l'objectif, outre une plus grande rationalité dans l'utilisation des ressources, sera de rendre la recherche plus appliquée.

Au niveau stratégique, la coordination de la politique scientifique et technique est du ressort de la Direction des Affaires Scientifiques et Techniques (DAST). La DAST doit en particulier veiller à la conformité des programmes de recherche mis en oeuvre par les différents instituts et centres de recherche avec les orientations nationales. La DAST dispose de deux fonds mis à sa disposition pour la promotion de la recherche. Il s'agit du Fonds de Publication Scientifique et Technique (environ 10 millions CFA) et du Fonds d'Impulsion de la Recherche d'un montant de 100 millions CFA environ.

1-1-2: Le système de vulgarisation agricole

Le système national de vulgarisation s'appuie sur un dispositif composé de différentes structures dont:

Les Services techniques traditionnels (Agriculture, élevage, eaux et forêts, etc...) qui sont les structures décentralisées des différents ministères auxquels elles sont rattachées et sont chargées de traduire en termes opérationnels la politique de vulgarisation.

Les Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) ont été créées elles pour prendre en charge la mise en valeur et le développement économique de zones agroécologiques données. Il fut ainsi créé au niveau de chaque région naturelle une SRDR. Ces sociétés coexistent dans le

même espace avec les services techniques traditionnels dont elles occultent le rôle dans le domaine de la vulgarisation. Cependant l'efficacité de ces structures s'est trouvée très rapidement compromise par une lourdeur dans les procédures de fonctionnement ; une approche très dirigiste et productiviste du développement rural.

Les Centres d'Expansion Rurale Polyvalents (CERP), composés d'équipes pluridisciplinaires, constituent les structures de vulgarisation les plus rapprochées des populations. Chaque service technique a un agent qui le représente au sein de cette structure. Le CERP est en réalité la structure idéale en matière de vulgarisation, mais son fonctionnement normal reste freiné par le manque de moyens mais également du fait de la "double loyauté" de l'agent du CERP qui dépend à la fois de l'autorité du chef de CERP et de celui du responsable immédiat du service technique dont il est issu (Sow in Sy ; 1988). Cette situation crée une certaine ambiguïté et une certaine confusion dans l'exécution de certains programmes. Malgré cette situation cependant le CERP a souvent servi de relais pour la diffusion des certaines technologies.

D'autres structures jouent un rôle plus ou moins important dans le domaine de la vulgarisation. En matière de vulgarisation des semences par exemple, le Service Semencier constitue une structure tampon entre les structures de vulgarisation et la recherche. Elle est en effet chargée de la multiplication des semences de base mises à sa disposition par la recherche. Pour cela elle travaille avec des paysans pour la production de semences de base dont la vulgarisation sera alors assurée par ces structures techniques ou SRDR.

Sur le terrain l'interaction entre les structures de recherche et celles de vulgarisation devrait se faire à travers les Comités Régionaux de Recherche Développement qui malheureusement n'ont jamais bien fonctionné ce qui a conduit à réduire considérablement la concertation entre la recherche et la vulgarisation.

Bien que jouant un rôle important dans la vulgarisation de certains résultats de la recherche, les ONG ne disposent d'aucun statut formel reconnu dans le système de vulgarisation. De même l'ISRA n'a pas de politique active en direction des ONG. Ce sont les dernières qui le sollicitent mais cela va rarement au delà de la demande d'information. Pourtant le nombre croissant d'ONG et le rôle de plus en plus important qu'elles jouent du fait du désengagement de l'état devait les pousser à une collaboration plus étroite (Faye, Bingen 1990).

La Nouvelle Politique Agricole, mise en place en 1984, avait considérablement réduit l'intervention de certaines structures de vulgarisation, en particulier les SRDR au profit d'une plus grande responsabilisation du paysan. L'Etat, dans un souci de rendre plus opérationnel le système national de vulgarisation, a mis en place à partir de 1990 et avec l'appui de la Banque Mondiale, un Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA) dont la première phase se terminera en 1993.

L'objectif de ce programme est d'asseoir une meilleure coordination des activités de vulgarisation qui jusque là n'étaient pas suffisamment bien articulées. En particulier il s'agira d'uniformiser les démarches et de limiter le nombre d'interlocuteurs qui souvent ne parlent pas le même langage face au paysan. Le PNVA tentera ainsi une mise en commun de toutes les ressources

humaines disponibles sur le terrain, quelque soient leurs structures d'appartenance. Par exemple dans une zone où intervient une ONG, le programme devra s'appuyer sur le personnel de celle-ci pour les thèmes à vulgariser.

Le dispositif opérationnel du PNVA sera constitué sur le terrain de comités régionaux qui seront redynamisés et qui correspondront chacun à une zone écologique donnée. Ils seront composés de représentants des Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) qui en assureront la présidence ; de l'ISRA (Secrétariat), des services techniques (Agriculture, Elevage etc...) des ONG et des organisations villageoises.

1-2 LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

1-2-1: Présentation

Selon un recensement effectué en 1988 par le Ministère du Développement Social d'alors et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), il existe 126 ONG agréés dont 69 ONG Internationales et 57 ONG nationales (Zarour, 1990). Mais une estimation plus récente porte à environ 223 le nombre d'ONG présentes au Sénégal (CONGAD infos, 1991). Leur émergence et leur développement se sont faits à la faveur de plusieurs facteurs dont entre autres la péjoration des conditions de vie des populations rurales, le relâchement progressif de l'encadrement étatique mais également la crise de l'emploi pour les cadres dont certains trouvèrent à travers la création des ONG, un créneau d'insertion. Toutefois ces ONG rencontrent quelques difficultés structurelles; dont entre autres:

Des contraintes financières, en ressources humaines et organisationnelles:

Les contraintes financières, outre qu'elles induisent une certaine dépendance des ONG locales, limitent considérablement la marge de manoeuvre et le potentiel d'intervention de ces dernières. Ceci a plusieurs implications. Assez souvent en effet c'est le montant du financement disponible et non l'importance des problèmes identifiés qui détermine le dimensionnement des projets. En outre beaucoup d'ONG locales, pour accéder au financement acceptent toute offre d'assistance financière et interviennent dans des domaines où elles n'ont pas toujours des compétences. Ces situations induisent ainsi à une certaine fragmentation des activités.

Sur le plan des ressources humaines, les contraintes budgétaires limitent les capacités des ONG à disposer des compétences nécessaires à la réalisation des activités. Elles se contentent ainsi de techniciens ayant certes des aptitudes pour un encadrement technique, mais ne disposant pas assez souvent de compétences nécessaires à un travail de conception pour les études d'identification, le suivi et l'évaluation des actions menées.

Des problèmes de coordination des interventions :

La prolifération des ONG en milieu rural et le manque de coordination dans les interventions a été pendant longtemps l'objet de préoccupations aussi bien qu'au sein du mouvement que des structures étatiques intervenant en milieu rural. Malgré les différentes décisions prises depuis lors, le problème du manque de coordination des interventions des ONG demeure encore une préoccupation. Plusieurs ONG intervenant dans un même espace et s'adressant aux mêmes

cibles adoptent différentes stratégies. Le souci de parvenir à une plus grande harmonisation des interventions a amené l'état, par le canal de la Direction du Développement communautaire d'alors de mettre en place un cadre référentiel dont l'objectif est de définir un code de conduite des ONG (nationales et étrangères) afin que celles-ci inscrivent leur action dans le cadre des priorités définies par le Plan de Développement. Parallèlement, dans un souci de renforcer cette coordination des structures fédératives sont mises en place aussi bien pour les ONG que les Associations Villageoises de Développement. Il s'agit d'une part du Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD) qui regroupe des ONG nationales et étrangères et de la Fédération des Organisations non Gouvernementales (FONGS) qui regroupe, et représente au sein du CONGAD, les associations villageoises de Développement les plus représentatives.

1-2-2 LE CONGAD

Le Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD), créé en 1982, regroupe aujourd'hui environ 65 ONG nationales ou internationales. Son but est d'abord de coordonner les actions de développement de ses membres afin d'éviter les duplications. Les objectifs du CONGAD sont entre autres :

1-de promouvoir la concertation entre les ONG de développement, la coordination et l'harmonisation de leurs actions ;

2-d'améliorer la collaboration entre les ONG de développement, pour une assistance mutuelle ;

3-de tenir une documentation sur le développement à la disposition des ONG et du public ;

4-de constituer un forum d'échanges pour les ONG de développement, les services privés intéressés et les organisations internationales ;

5-de renforcer les relations entre les ONG et le gouvernement. Dans cette perspective le CONGAD encourage la participation des ONG dans l'établissement des plans de développement ; l'amélioration de la coordination entre ONG et services techniques de l'Etat ;

6-d'appuyer les démarches administratives des ONG et renforcer les relations Sud-Sud et Nord-Sud pour la mise en place d'un véritable partenariat.

Le CONGAD n'agit pas directement dans les processus de prise de décision au sein des ONG, qui sur ce plan gardent leur autonomie. Par ailleurs son rôle, dans la collecte et la gestion de l'information nécessaire aux ONG se consolide de plus en plus.

1-2-3 LA FONGS

La Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) a été créée en 1976 sous l'initiative de leaders d'associations paysannes. Elle est érigée en ONG nationale et se fixe les objectifs suivants:

1-Regrouper les associations à vocation socio économique et culturelle sans but lucratif et officiellement reconnue.

2-Assurer une coopération permanente entre ses membres.

3-Viser une meilleure harmonisation des projets et programmes émanant des ONG membres.

4-Apporter un concours et un appui technique et administratif à des groupements paysans ou à des ONG aux niveaux régional, national ou international, public ou privé et de servir de structure d'accueil pour les visiteurs des ONG membres.

5-Représenter les ONG membres tant auprès des services gouvernementaux, non gouvernementaux qu'au niveau international, national, régional ou local.

La FONGS est constituée de 26 associations éparpillées à travers l'ensemble des régions du Sénégal. Elle compte aujourd'hui 70.000 membres appartenant à ces associations. Dans les activités de la FONGS, il y a 3 axes prioritaires qui sont le crédit, l'autosuffisance alimentaire et la promotion féminine. La formation constitue le premier moyen pour la promotion des associations membres de la FONGS. Les associations membres sont complètement autonomes dans la définition et l'exécution de leur programme. Elles font appel à la structure fédérale pour des actions dont la réalisation dépasse le seul cadre d'une association (Formation, Banque de Céréale, etc...).

II -LES RELATIONS ENTRE LA RECHERCHE ET LES ONG

2-1 : L'état actuel des relations

D'une manière générale, compte tenu d'un ensemble de raisons, les expériences de collaboration entre les structures de recherche et les ONG, sont rares, isolées, ponctuelles et très informelles. Par ailleurs, les relations les plus significatives lient les structures de recherche et les ONG internationales. Les initiatives viennent le plus souvent des ONG elles mêmes et vont rarement au delà de la recherche d'information. Il a été remarqué que les ONG locales favorisent encore plus que les ONG internationales, les relations personnelles dans la recherche de cette information.

A l'évidence, il apparaît que l'importance et la nature des expériences de collaborations dépendent en grande partie des secteurs d'activité. En particulier, il a été remarqué que les structures de recherche qui avaient le plus de contact avec les ONG (CERER, ITA, CDH par exemple) étaient également celles qui ne disposaient pas de structures relais décentralisées sur le terrain pour la vulgarisation de leurs produits. Les exemples suivants en donnent une illustration.

Le Centre de Développement Horticole et les ONG:

L'une des structures de recherche les plus sollicitées au sein de l'ISRA reste le Centre de Développement Horticole (CDH) qui s'occupe de la recherche sur les productions maraîchères et fruitières. Le développement rapide de l'activité maraîchère et l'intérêt qu'y portent les ONG tiennent essentiellement au fait que la précarité des conditions de production des cultures pluviales, ont impulsé une

nouvelle dynamique de recherche de sources de revenus moins dépendantes de la pluviométrie tel que le maraîchage.

Dans le domaine du maraîchage, la nature des demandes d'appui ou d'information exprimée par les ONG est très explicite et porte sur trois aspects précis :

- La mise en place des pépinières
- La protection des cultures
- L'amélioration variétale.

Ces demandes se justifient d'autant plus qu'au CDH, on estime qu'en hivernage et en sortie d'hivernage, environ 60% des plants de pépinières sont perdus faute d'une maîtrise suffisante de la technique. Le CDH à l'image de l'ISRA dont il dépend, se trouve aujourd'hui dans une situation structurelle qui ne lui permet pas de répondre de manière prompte à toutes les sollicitations dont elles fait l'objet. Cette situation est rendue plus complexe par le nombre élevé d'ONG travaillant dans ce secteur, leur dispersion géographique et le manque drastique de personnel au niveau du CDH qui a subi une déflation de 50%. Le CDH envisage deux types de réponses face à cette situation. Premièrement, systématiser la confection de fiches techniques sur ces trois problèmes clés. Deuxièmement s'appuyer davantage sur le PNVA pour la diffusion des contenus de ces fiches et pour la formation de techniciens chargés ensuite de démultiplier la formation. Toutefois la confection des fiches techniques nécessitera des moyens et on peut s'interroger doré et déjà sur la capacité matérielle de la structure à répondre à toutes les demandes bien que l'ISRA dispose aujourd'hui d'une unité de production documentaire.

L'Institut de Technologie Alimentaire et les ONG:

L'ITA travaille déjà avec une dizaine d'ONG dont la plupart sont nationales et les demandes de ces dernières portent essentiellement sur la vulgarisation de technologies de conservation ou de transformation des fruits et légumes dont la production en certaines périodes de l'année est importante particulièrement en Casamance.

Toutefois, contrairement à ce qui a été constaté avec les autres structures de recherche les rapports ITA/ONG font toujours l'objet de contrats ou de protocoles d'accord. Cependant, ces relations cachent mal la difficulté de la structure à assurer une bonne diffusion de ses produits. Depuis sa création l'ITA a mis au point entre 100 et 110 produits nouveaux et le moins que l'on puisse dire est que très peu de ces produits sont connus des utilisateurs potentiels et ceci tient à plusieurs facteurs :

Sur le plan conceptuel, la nature et les programmes de recherche de l'ITA ne répondent pas toujours aux besoins spécifiques et aux préoccupations immédiates du développement. L'approche des problèmes est fondamentalement technique et ce n'est qu'au moment où il faut diffuser que l'on se rend compte des difficultés. Cette approche qui consiste à mettre au point des modèles technologiques et à les proposer ensuite au producteur se traduit souvent par une inadéquation de ces modèles à leurs besoins (Kane, 1983-84). Par ailleurs, l'ITA n'est pas encore arrivé à définir aux promoteurs éventuels toutes les spécifications technico-financières et socioéconomiques ainsi que les modalités précises d'application de ces acquis à l'échelle artisanale, industrielle, ou commerciale (Dembélé, 1984).

Sur le plan structurel, l'ITA ne dispose pas de structures appropriées d'information, de vulgarisation ou de démonstration des acquis surtout en milieu rural. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à certaines ONG que la structure est beaucoup plus tournée vers le milieu urbain que rural. En effet les méthodes de diffusion des innovations jusqu'à présent utilisées (foires, prospectus, quinzaines nationales, Télévision) touchent davantage le milieu urbain consommateur que le milieu rural à la fois producteur et consommateur. Un effort est en train d'être fait dans la confection de fiches techniques mais portant davantage sur des recettes (mets à partir des produits locaux). Toutefois la diffusion de ces fiches auprès des ONG reste encore assez faible.

Par ailleurs l'absence de structures décentralisées amène l'ITA à faire à la fois la recherche et la vulgarisation. Or il est évident que la recherche demeure l'activité prioritaire pour la structure.

Ces problèmes ont dans une certaine mesure empêché la structure d'avoir une politique active envers le monde rural et les quelques expériences de collaboration ont été à l'initiative des ONG. Les demandes portent toujours sur un appui en matière de formation mais l'effectif réduit du personnel de l'Institut devrait pousser vers une option "formation de formateurs".

Le Centre D'Etude et de Recherche sur les Energies Renouvelables et les ONG

Le CERER, Institut d'Université, oriente ses actions de recherche vers une meilleure valorisation des sources d'énergie renouvelable avec un important volet sur la mise au point de foyers améliorés et sur d'autres technologies de

combustion à même de réduire de manière significative la consommation du bois de chauffe.

Ainsi le CERER travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec différentes ONG dans la diffusion de cette technologie. Ici également ce sont les ONG qui prennent l'initiative de la collaboration et leur demande porte sur la formation des populations encadrées aux techniques de construction des foyers. Dans certaines zones d'ailleurs, le relais du CERER est assuré par une ONG. C'est le cas avec l'ONG Plan International qui prend en charge la diffusion de la technologie dans ses zones d'intervention (Régions de Thiès et de Saint Louis notamment). Toutefois en dépit de l'intérêt manifesté à l'égard de cette innovation et les expériences intéressantes de collaboration, il subsiste quelques difficultés :

L'intervention du CERER induit souvent des coûts que les ONG nationales en particulier ne veulent ou ne peuvent prendre en charge. Or le CERER, qui de surcroît dépend d'une plus grande bureaucratie universitaire ne dispose pas de souplesse budgétaire lui permettant de prendre à son compte le coût de son intervention. De manière ponctuelle certains bailleurs de fonds ont financé des sessions de formation.

Dans certaines zones, la diffusion de la technologie a buté sur des obstacles d'ordre socio culturel. C'est le cas par exemple dans les sociétés rurales où la construction des foyers est considérée comme une activité devant être dévolue à une caste donnée.

Sur le plan de la communication, les problèmes rencontrés se situent à deux niveaux : la langue et l'approche des populations. En effet dans

certaines zones des barrières linguistiques ont affecté le processus de la diffusion par la formation. En outre, la structure ne dispose pas de méthodologies éprouvées d'approche des populations ; ce qui l'a souvent conduite à faire appel à des structures extérieures telles que le Développement Social, les CER ou les ONG.

Le CERER ne dispose actuellement d'aucun mécanisme défini d'information soutenue sur les différentes innovations qu'il a mises au point. La confection de fiches techniques simples et pédagogiquement bien montées pourrait par exemple aider les ONG à suppléer à l'action CERER sur le terrain. Malheureusement les seules fiches disponibles actuellement informent moins sur le processus de mise au point des technologies que sur leurs caractéristiques.

Les relations entre les autres secteurs et les ONG:

Au niveau des autres secteurs (recherche zootechnique, sur les cultures pluviales, ou forestières), les relations sont encore plus sporadiques et les problèmes fortement liés aux zones écologiques.

Dans le domaine de la recherche zootechnique, les relations ONG/Recherche sont particulièrement limitées. Les raisons évoquées tiendraient à deux facteurs essentiels :

- 1-L'élevage en zone sylvopastoral est extensif et transhumant. Cette situation pose des problèmes énormes d'encadrement et de suivi des éleveurs et constitue dans une certaine mesure un facteur dissuasif pour beaucoup d'ONG;

2-L'essentiel des actions des ONG en matière d'élevage porte sur l'embouche. Or cette activité ne fait pas appel à des technologies complexes. L'alimentation du bétail est assurée en grande partie à partir des sous produits agricoles disponibles et le suivi technique est facilement assuré par les services décentralisés de l'élevage.

La recherche, dans le secteur de l'élevage a fait beaucoup de progrès dans les domaines de l'identification et de la mise au point de solutions aux problèmes techniques (maladies, alimentation) mais très peu dans celui de l'organisation de l'activité. C'est pourquoi aujourd'hui les problèmes qui interpellent la recherche/développement dans ce secteur portent notamment sur la mise au point d'une technologie de transformation des produits laitiers abondants en hivernage; l'amélioration de la technologie de transport de l'eau qui est une activité prise en charge par les femmes et la rationalisation de la gestion des troupeaux face à la raréfaction des paturages en saison sèche. Ces éléments constituent selon la recherche des axes qui pourraient être investis par les ONG et les autres structures de vulgarisation en appui à l'effort de recherche.

Dans le domaine de l'agriculture pluviale et dans le bassin arachidier en particulier, le défi actuel est essentiellement celui de la dégradation de l'écosystème. Dans le cadre de la lutte pour la restauration des sols, les types de collaboration les plus significatives lient les ONG internationales et la Recherche. C'est par exemple le cas de l'expérience de collaboration initiée par Rodale à Thiès avec ENDA, la SODEVA (Société de Développement et de Vulgarisation Agricole) et l'ISRA.

L'érosion hydrique est en effet considérée comme l'une des causes de la dégradation des sols et cette érosion proviendrait elle même de la diminution du couvert végétal et la mauvaise infiltration de l'eau.

L'approche participative utilisée dans cette lutte anti érosive, vise à faciliter le transfert aux et à la prise en charge par les populations des innovations. Ainsi après l'étape de la sensibilisation, les populations ont été amenées à visiter des programmes de lutte anti érosive menées par l'ISRA. Ces visites ont largement inspiré la mise en oeuvre des solutions actuellement en cours.

Malgré l'originalité de cette approche pluri-institutionnelle, quelques problèmes ont pu être notés. En effet l'impact de ces aménagements sur l'agriculture et l'environnement n'a pas toujours été bien compris par les populations; ce qui dans une certaine mesure explique la baisse de l'élan de participation constatée actuellement.

Dans le domaine de la recherche forestière, la collaboration entre les ONG et la recherche est encore plus faible. Plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer cette situation :

1-Les ONG travaillent davantage avec le service technique des eaux et forêts qui s'occupe de la vulgarisation des innovations en matière de recherche forestière. D'une manière générale des technologies recherchées sont disponibles au niveau de ces structures ;

2-La multiplication des projets forestiers présents sur l'ensemble du territoire diminué l'intervention des ONG dans certaines zones ; par contre dans d'autres zones ce sont ces projets qui servent de point de

contact pour les ONG qui continuent d'intervenir dans les actions de reforestation ;

Dans le domaine du reboisement, étant donné l'importance des moyens affectés à ce secteur, la vulgarisation rencontre moins de problèmes matériels bien que sur le plan conceptuel la réussite de la politique forestière se heurte à certaines contraintes dont les principales soulignées par Sall (1989) sont entre autres:(1)le manque d'implication des populations dans la conception des programmes,(2) le manque d'informations sur les connaissances et les besoins locaux et (3) l'inadéquation des textes sur l'appropriation des produits forestiers.

2-2 Les raisons de la faiblesse des relations entre la recherche et les ONG

Malgré quelques tentatives isolées et informelles, les relations entre ONG et structures de recherche agricole restent encore très faibles. Ce bilan sur l'état actuel des relations entre ces deux types de structures laisse transparaître quelques facteurs de blocages situés à différents niveaux:

2-2-1 Sur le plan psychologique

*-Il existe de part et d'autres des préjugés dont la pertinence reste toujours à prouver. Les ONG reprochent aux structures de recherche d'être difficilement accessibles alors que de leur côté les structures de recherche déplorent souvent l'inexistence, au sein des ONG nationales, de compétences solides pouvant leur servir d'interlocuteurs.

*-Beaucoup d'ONG affirment travailler sur des technologies déjà éprouvées et affirment ne pouvoir s'accommoder de procédures expérimentales longues. Les problèmes sur lesquels elles travaillent sont généralement des problèmes techniquement simples dont les solutions sont souvent déjà disponibles auprès des structures de vulgarisation.

*-Le langage scientifique, du moins celui utilisé par les structures de recherche est complexe, donc difficile à comprendre et à la limite intimidant. Par ailleurs, l'information n'est pas restituée sous une forme qui facilite son utilisation immédiate.

*-La non implication formelle et officielle des ONG dans les différentes structures chargées de définir ou d'exécuter les programmes de recherche ou de vulgarisation, a grandement contribué à l'isolement de ces organisations dont on reproche par ailleurs le manque de coordination de leurs activités.

2-2-2 Sur le plan Institutionnel et organisationnel

*-Le manque d'information réciproque est en même temps cause et conséquence de la faiblesse des relations mais reste aujourd'hui un des problèmes les plus sérieux. Il existe un cloisonnement dont les causes sont différemment interprétées. Les ONG n'ont pas fait d'effort pour aller chercher ou faire parvenir aux structures de recherche les informations nécessaires ou disponibles et vice versa. Cette situation conduit souvent à des duplications. Par exemple l'ISRA a mis en place une unité d'information et de valorisation (UNIVAL) dont l'objectif est de constituer une base de données sur la recherche agricole et le Développement Rural en général. Parallèlement, le CONGAD est entrain de travailler sur un projet similaire orienté vers la fourniture d'informations aux

ONG membres. Ces deux bases de données présenteront certainement plus de similitudes que de différences. Un plus grand rapprochement de ces deux unités aiderait à mieux optimiser l'utilisation des ressources.

*-Sur le plan de la circulation de l'information écrite on trouve le même type de cloisonnement. Très peu d'ONG nationales ont accès aux publications de l'ISRA. L'UNIVAL de l'ISRA qui réalise un travail énorme de production documentaire est très peu en rapport avec les ONG, dont la plupart ignorent l'existence de cette unité. L'UNIVAL qui a déjà démarré un travail de production de fiches techniques ayant l'avantage d'avoir des coûts de rétrocession relativement bas ne compte pas encore dans son répertoire des destinataires, beaucoup d'ONG, bien que cependant des efforts aient été entrepris récemment pour établir un contact plus régulier avec le CONGAD. Dans les autres structures de recherche (ITA, CERER par exemple), l'absence d'un bulletin de liaison renforce le cloisonnement institutionnel. C'est également le cas pour la plupart des ONG locales, qui en dehors du bulletin de liaison du CONGAD, ne disposent d'aucun support pour véhiculer leurs informations.

Les raisons évoquées pour expliquer la faible diffusion des publications portent essentiellement sur :

-La faiblesse de moyens pour la confection et la diffusion en grand nombre de documents. Le manque de moyens constitue une contrainte qui implique assez souvent un blocage dans le développement des relations ONG/Recherche. Le CDH qui dispose de recettes techniques utiles à la plupart des ONG qui financent des projets maraîchers n'a pas les moyens de toucher les ONG qui de surcroît sont géographiquement très dispersées. Le CERER et l'ITA rencontrent le même type de difficultés.

-Le nombre élevé et la diversité des ONG ne facilite pas la sélection des ONG destinataires des publications.

*-Paradoxalement les ONG nationales et étrangères reçoivent davantage d'informations scientifiques de l'extérieur que de l'intérieur du Pays. Les ONG/AVD ont tendance à privilégier les sources d'informations (peut être à cause des liens qu'elles entretiennent avec les ONG du Nord) en provenance d'un réseau international dans lequel ne sont pas nécessairement pris en compte les résultats acquis au niveau national. Cette situation explique certains paradoxes telle que l'organisation de voyages d'études au Burkina Faso sur la fabrication de séchoirs solaires alors que dans ce domaine, l'ITA et le CERER disposent d'importants acquis.

*-Le souci d'une plus grande souplesse dans les actions amènent beaucoup d'ONG à privilégier les relations informelles dans la recherche d'informations scientifiques ou techniques. Cette option se révèle souvent plus payante surtout en termes de rapidité de réponse et de coût. Les structures de recherche sont jugées trop lourdes et procédurières par les ONG. La conséquence en est qu'elles sont très lentes à répondre aux sollicitations souvent urgentes dont elles font l'objet.

*-La plupart des structures de financement des ONG nationales ne prennent pas en compte la possibilité d'une plus grande implication de celles-ci dans le domaine de la recherche. Beaucoup d'ONG nationales déplorent en effet le fait que les règles d'utilisation des fonds reçus ne permettent d'autres ouvertures en dehors du financement de projets spécifiques.

*-Les voies d'approbation des programmes de recherche sont trop formelles et n'intéressent que les structures administratives et techniques et les bailleurs de fonds. Il en est de même de la vulgarisation pour laquelle les structures de recherche font davantage appel aux SRDR et services techniques: en amont pour aider à l'identification des contraintes qui engendrent les thèmes de recherche et en aval pour la diffusion des résultats.

*-D'une manière générale, les ONG nationales sont rarement conviées à des rencontres (atelier, séminaire) organisées par la recherche et vice versa. Le CONGAD est d'ailleurs assez conscient de cette situation et il envisage d'essayer d'y remédier en initiant des rencontres entre les ONG et la recherche.

*-Quelquefois les produits offerts par la recherche ne sont pas adaptés aux besoins des ONG. Par exemple les maisons familiales rurales qui travaillent avec l'ITA dans le domaine des technologies de transformation/conservation, déplorent le fait que les innovations proposés par la recherche s'adaptent beaucoup plus au milieu urbain que rural.

*-Les projets des ONG s'inscrivent dans une perspective à court terme. La durée de vie des projets est généralement courte et cette situation constitue aussi bien pour les ONG que la recherche un facteur dissuasif pour la mise en place de programmes de collaboration à long terme. Il faut cependant noter que beaucoup d'ONG affirment travailler plus étroitement avec les structures techniques sur le terrain qui en général disposent de réponse aux problèmes techniques rencontrés. C'est le cas des ONG engagées dans des actions reboisement et qui travaillent directement avec les services ou projets forestiers. Il en est de même des ONG encadrant des projets d'embouche et qui peuvent

obtenir les conseils techniques nécessaires auprès des services techniques de l'élevage.

III/ LES PERSPECTIVES D'AMELIORATION DES RELATIONS ENTRE ONG ET STRUCTURES DE RECHERCHE

3-1 Justification de la collaboration

Malgré les obstacles qui ont empêché jusqu'à maintenant un rapprochement conséquent entre la recherche et les ONG, la collaboration est souhaitée de part et d'autre. Le renforcement des relations de collaboration entre la recherche et les ONG devrait être envisagé dans le sens d'un appui mutuel pour aider à lever les contraintes senties de part et d'autre.

Parmi les contraintes auxquelles font face les ONG locales et dont l'appui des structures de recherche est souhaité il y a :

1-le manque de compétences techniques suffisantes pour la conception, l'exécution et le suivi des actions sur le terrain. Une collaboration avec les structures de recherche, pourrait aider par le biais de la formation à élever le niveau de compétence technique du personnel de ces ONG. Ces besoins en formation sont diversifiés et certains qui semblent aujourd'hui prioritaires ont pu transparaître à travers les problèmes identifiés dans différents secteurs (Technique de pépinière maraîchère, protection des végétaux, amélioration variétale, lutte anti érosive, techniques de construction de barrages anti sel en Casamance, transformation et conservation des produits maraîchers, diffusion des foyers améliorés).

2-l'accès difficile à l'information scientifique et technique. Sur ce plan la diversité et la dispersion des sources rendent le travail de collecte de l'information très fastidieux et coûteux particulièrement pour les ONG dont les zones d'intervention sont éloignées des centres d'information. Par ailleurs cette information est souvent sous une forme qui rend son utilisation difficile.

En ce qui concerne la recherche, il a été remarqué que du fait de la mauvaise liaison Recherche/Développement, les innovations mises au point ont du mal à être diffusées. Ceci tient soit à une inadéquation de l'innovation aux besoins de contraintes de l'utilisateur, soit à l'utilisation de méthodes de diffusion inadaptées. De ce point de vue les ONG peuvent :

- servir de courroies de transmission pour véhiculer l'information scientifique au niveau de la base ; ceci à condition qu'un effort soit fait dans le sens de sa simplification.

- Vulgariser les résultats de la recherche par la mise en place des essais agronomiques.

- Assurer le suivi des actions de recherche sur le terrain.

- Réveiller chez les populations le réflexe d'aller vers les structures de recherche et vice versa. A cet effet il faudrait systématiser les voyages d'études des producteurs auprès des structures de recherche.

- Aider les structures de recherche à identifier des priorités, ou besoins de recherche du monde rural.

-Amener les médias (Radio éducative Rurale, Reportage Télé) à intégrer davantage la problématique de la collaboration Recherche/ONG.

3-2 Les mesures à prendre :

Il est apparu que le manque de contact constaté provient essentiellement d'une sous information mutuelle et de préjugés nourris de part et d'autre. Bien que le renforcement de la collaboration ait été souhaité de part et d'autre les différentes structures estiment que la pérennisation d'une telle collaboration exige la définition d'un cadre et des moyens de collaboration

3-2-1: Définir le cadre et les moyens de la collaboration:

Concernant le cadre et les moyens de la collaboration, les propositions portent essentiellement sur :

A-La création d'une cellule Recherche/Développement comprenant des responsables d'ONG / AVD et les chercheurs et pouvant être élargie à d'autres structures. Cette structure pourrait peut être permettre aux différents partenaires de mettre sur pied des programmes communs de Recherche/Développement à partir des priorités définies et articulées par les populations rurales et des moyens financiers pour l'exécution de ces programmes. Cette cellule aurait également pour rôle de stimuler la réflexion commune autour de problèmes intéressant les différents partenaires. Elle aurait également pour rôle de coordonner la circulation de l'information scientifique et technique. Les modalités pour une mise en œuvre de ce processus peuvent s'inscrire dans une démarche qui sera soutenue par un ensemble de critères.

a- La recherche devra donner des directives et veiller à la conformité des objectifs des ONG aux besoins de développement.

b- Les ONG et les structures de recherche doivent mettre sur pied des dispositifs pour une évaluation commune des programmes mis en oeuvre ; ceci impliquera une association de la recherche dans les cellules de coordination des ONG ou AVD. Cette association de la recherche dans les cellules de coordination des ONG est justifié par le souci :

-de cerner les points précis où les ONG peuvent être d'un appui efficace;

-de mettre sur pied des protocoles d'accord sur ces points précis;

-de définir dans le cadre de ces protocoles les modalités par lesquelles les échanges de personnel et la formation se feront.

B-La mise en place d'un fonds d'impulsion et de soutien du partenariat. L'une des contraintes majeures auxquelles se trouvent confrontées les ONG nationales est celle liée aux moyens financiers. La plupart de ces ONG, tout en se déclarant favorables à l'idée de renforcer la collaboration avec la recherche, soulignent en même temps leur incapacité à faire face aux implications financières liées à certaines actions. Ce problème se pose avec la même acuité pour la recherche également. Dès lors, il est important d'envisager les modalités de financement des différentes activités qu'impliquera ce nouveau partenariat. L'idée principale consiste à susciter auprès des bailleurs de

fonds et des ONG du Nord un intérêt pour le soutien d'un tel fonds mais également de prendre davantage en compte la nécessité d'encourager cette collaboration dans le financement accordé directement aux ONG nationales.

Parmi les actions prioritaires que prendrait en charge ce fonds figurent :

-La formation des agents des ONG : il s'agira à partir d'un travail exhaustif d'identification des besoins, de monter des programmes de formation, pour aider ces agents à maîtriser certaines technologies. Dans certains secteurs les besoins sont importants et assez clairement identifiés (maraîchage, foyers améliorés, transformation des produits agricoles par exemple), dans d'autres ils demandent à être mieux circonscrits.

-La confection de supports adaptés pour la diffusion des informations scientifiques et techniques.

-L'organisation de rencontres ONG/Recherche ; de journées de réflexion sur la recherche développement, de visites organisées qui devront encourager les échanges d'expériences entre paysans; etc...

Une fois le cadre et les moyens de la collaboration définis, certains autres obstacles devront être levés afin de garantir une viabilité à long terme de ce partenariat:

3-2-2 Levée des barrières psychologiques par des contacts réguliers :

La première action dans le sens de l'amélioration des relations entre les ONG et la recherche sera de lever les obstacles psychologiques qui ont été à la base de préjugés nourris de part et d'autre. La plupart des propositions faites tournent autour de la tenue tant souhaitée de rencontres périodiques dont l'initiative pourrait provenir de la cellule qui serait mise en place ou à défaut des structures de représentation des ONG (CONGAD, FONGS) ou de la recherche. Une première rencontre qui regrouperait toutes les structures de recherche et de vulgarisation devrait permettre d'identifier les besoins existant de part et d'autre, les préoccupations communes et le mode de partenariat à envisager pour une action à long terme. Il s'agira d'affirmer davantage le souci de rapprochement en prenant davantage en compte les préoccupations de structures partenaires.

3-2-3 Amélioration de la gestion de l'information :

Du côté de la recherche, il s'agira pour l'ISRA de cibler davantage les ONG locales à travers UNIVAL par l'envoi des différentes publications. Toutefois la dispersion actuelle des ONG nécessitera que le CONGAD joue le rôle d'interlocuteur pour UNIVAL. Pour éviter les duplications, il est important que UNIVAL et le CONGAD réfléchissent sur une possible mise en commun de leurs bases de données respectives. La future mise en place du Réseau National d'Information Scientifique et Technique devrait avoir pour principal objectif de rationaliser l'utilisation des informations scientifiques et techniques par la création d'un point focal qui à terme devrait pouvoir être le centre de regroupement de toutes les informations sur le développement rural.

La simplification du langage scientifique constitue une autre source de préoccupation. Il est reconnu par la plupart des partenaires de la recherche que le langage scientifique doit être simplifié pour le rendre accessible aux utilisateurs. La principale idée dégagée pour résoudre ce problème porte sur la confection de supports qui vont au delà des fiches techniques qui ne peuvent être utilisées que par les techniciens. Il s'agit en effet d'arriver à faciliter directement l'accès à ces informations aux populations elles mêmes. A cet effet, la traduction en langues nationales des différents supports devra être envisagée. Il s'agira de voir dans quelle mesure les différentes structures de recherche pourraient impliquer davantage les ONG dans la confection des fiches pour rendre leur forme et contenu plus adaptés aux réalités du terrain. Des propositions ont été formulées allant dans le sens d'un inventaire des besoins en formation et en information scientifique et technique des ONG nationales et internationales afin de mieux articuler le contenu des différentes fiches à ces besoins.

3-2-4 Renforcement institutionnel des ONG nationales :

Les ONG nationales ont, outre les contraintes financières, des contraintes en matière de ressources humaines. Les relations les plus significatives constatées avec les structures de recherche, sont généralement l'oeuvre des ONG internationales qui ont en réalité moins de contraintes en matière de ressources. Ainsi il sera difficile, ne serait ce qu'à court terme d'envisager une amélioration des relations ONG locales/ structures de recherche en dehors d'une implication des ONG du Nord. L'idée est d'encourager une collaboration triangulaire (ONG du Nord/ONG locales/Recherche) et consistant à amener une plus grande collaboration entre les ONG locales et celles du Nord dans la mise en place de certains programmes avec la Recherche. Ceci aurait l'avantage pour les ONG

locales, d'une part de contourner la difficulté liée aux moyens et de leur permettre de se renforcer institutionnellement d'autre part. Cette préoccupation devrait transparaître clairement lors de la définition du cadre du partenariat.

Un autre moyen de renforcement institutionnel des ONG locales pourrait être l'accueil de chercheurs. Les ONG se déclarent favorables à une telle idée mais soulèvent toutefois le problème de la prise en charge du chercheur. C'est là un des intérêts du Fonds d'impulsion et de soutien du partenariat entre les ONG nationales et la recherche dont le champ d'action pourrait dépasser le financement des séjours sabbatiques des chercheurs et s'étendre à d'autres actions telles que l'accueil, dans le cadre de stages post formation auprès des ONG, de jeunes diplômés en attente de trouver un emploi.

3-2-5 Amélioration des relations avec les pouvoirs publics

Au niveau central, il est nécessaire de stimuler une plus grande prise de conscience du rôle que peuvent jouer les ONG dans l'appui à la recherche et à la vulgarisation. Pour cela certains préjugés devront être levés et un plus grand rapprochement entre le CONGAD et la DAST d'une part et le CONGAD et les autres ministères d'autre part pourrait faciliter la réalisation de cet objectif. A terme, ceci devrait aider à formaliser davantage l'implication des ONG dans les différentes structures nationales de concertation et d'orientation. Mais cela supposera également que les structures de représentation des ONG informent davantage les autorités sur leur différentes actions et sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation.

CONCLUSION

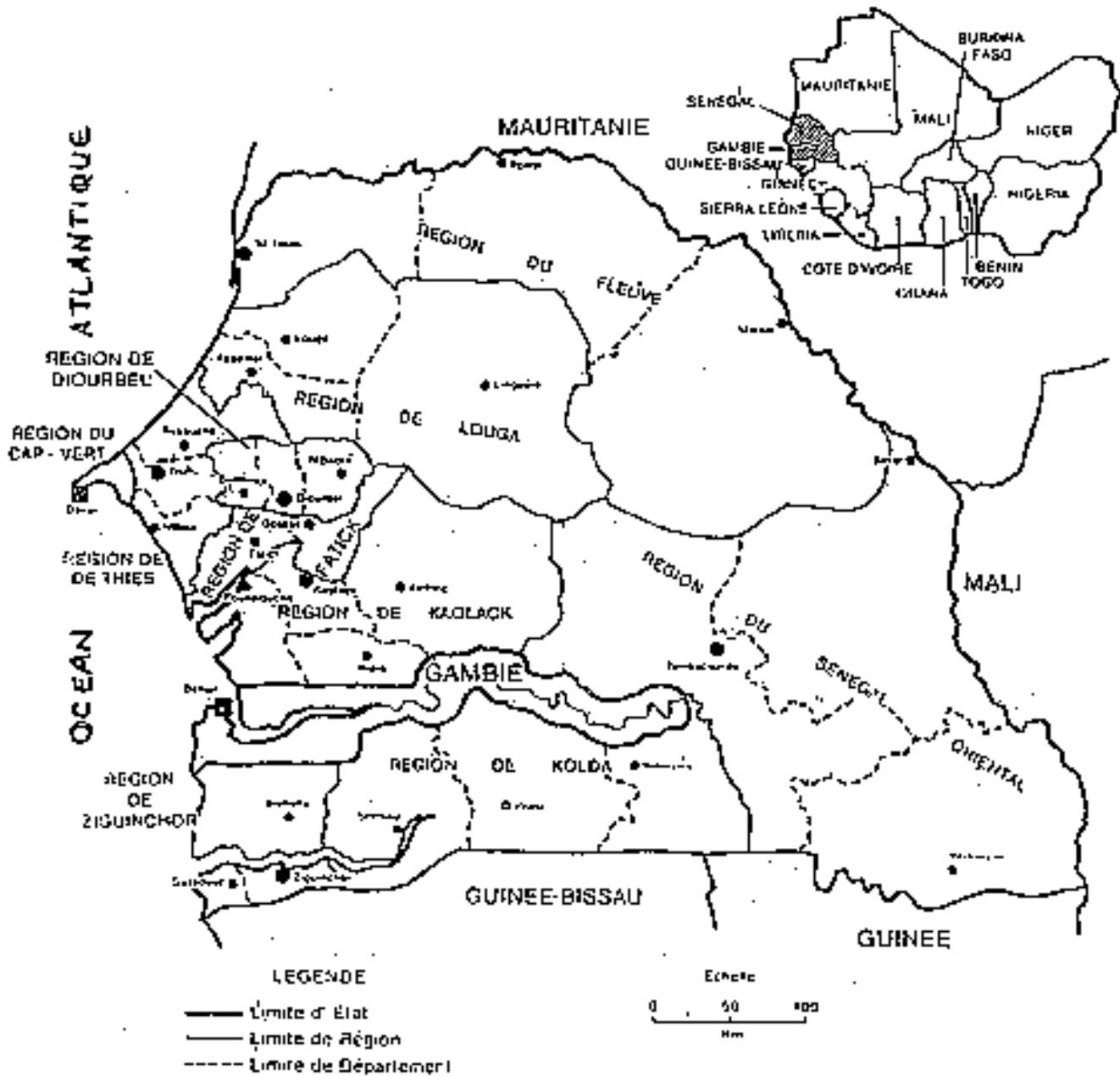
Il est apparu au terme de cette étude que les obstacles psychologiques, institutionnels ou organisationnels qui ont empêché jusqu'à présent une collaboration étroite entre la recherche et les ONG nationales n'étaient pas insurmontables et ceci d'autant plus que le souci d'un plus grand rapprochement est très manifeste de part et d'autre. La mise en oeuvre de ce partenariat nécessitera cependant des préalables dont les plus importants ont été identifiés. Pour les ONG nationales il a été observé que les principaux besoins sont relatifs à la formation et à l'information scientifiques et techniques en particulier dans les secteurs du maraichage, des technologies de conservation et de transformation des fruits et légumes, de la diffusion des foyers améliorés, de l'amélioration de la fertilité des sols entre autres.

La capacité de la recherche à répondre à ces sollicitations dépendra en grande partie des moyens dont elle disposera. L'amélioration des compétences des ONG, qui découlerait de cette formation et d'un accès plus facilité à l'information, devrait en retour améliorer qualitativement et quantitativement l'appui que pourront apporter celles-ci dans la vulgarisation des produits de la recherche.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. CONGAD: *CONGAD Infos*, no 11, premier trimestre 1991
2. CONGAD: *Note de présentation du CONGAD*
3. Dembelé, Amadou: *Communication aux journées de l'agroalimentaire*, 9-10 décembre 1986
4. Diop, Samba: *L'intervention des ONG dans la région de Ziguinchor*, Bilan et perspectives. Memoire ENAMI 1985-86, 58p
5. Faye, Jacques et James Bingen: *Organisation et gestion de la recherche sur les systèmes de production au Sénégal*. ISNAR, 1989, 185p
6. ISRA: *Le point sur la recherche agricole en Afrique*. Journées de reflexion de Dakar, 28-30 juin 1990, Vol 2 No 3
7. Kane, Ben Amar: *Contraintes, possibilités et perspectives d'utilisation des résultats de la recherche agroalimentaire par la production*. Rapport de stage, 1983-84, 24p
8. Martin Frederick: *La réforme de la politique céréalière dans le Sahel*. Le Sénégal, OCDE-CILSS; 1986, 127p
9. Ministère du Développement Rural: *Étude du Secteur Agricole; Filières horizontales*, mai 1986
10. Rodale International: "Entre nous" (bulletin d'info) vol 3 no 1, mars 1990
11. Sall, Pape Ndiengou: *Adéquation entre les options du secteur forestier et les réalisations des ONG au Sénégal: quelles réponses pour les paysans?* IIED, 1989, 27p
12. Sy, Cheikh Tidiane, ed: *Crise du développement rural et désengagement de l'état au Sénégal*. NEA, 1988, 164p
13. Voices from Africa: *NGOs and Grassroots Development*. Issue no 2, Jan 1990
14. Zarour Charbel: *Systèmes de crédit et de mobilisation de l'épargne en milieu rural; le role des ONG et autres structures d'intervention*. USAID, 1989, 195p

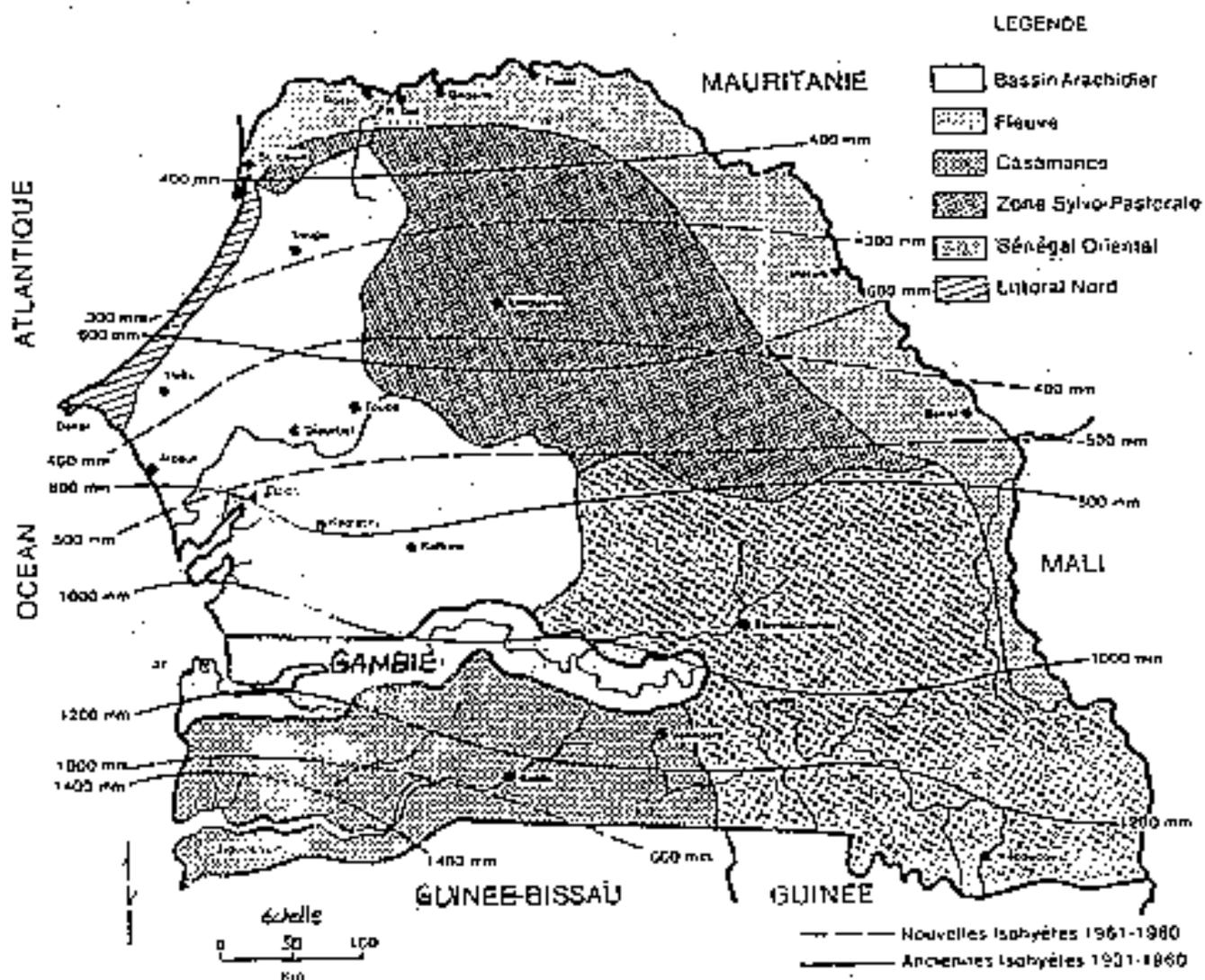
LE SENEGAL: CARTÉ ADMINISTRATIVE



CARTE 1.

Source : Faye et Bingen, 1990

LE SENEGAL: ZONES AGRO-ECOLOGIQUES



CARTE 3

Source : Faye et Bingen, 1990

IMPLANTATIONS DE L'ISRA 1985

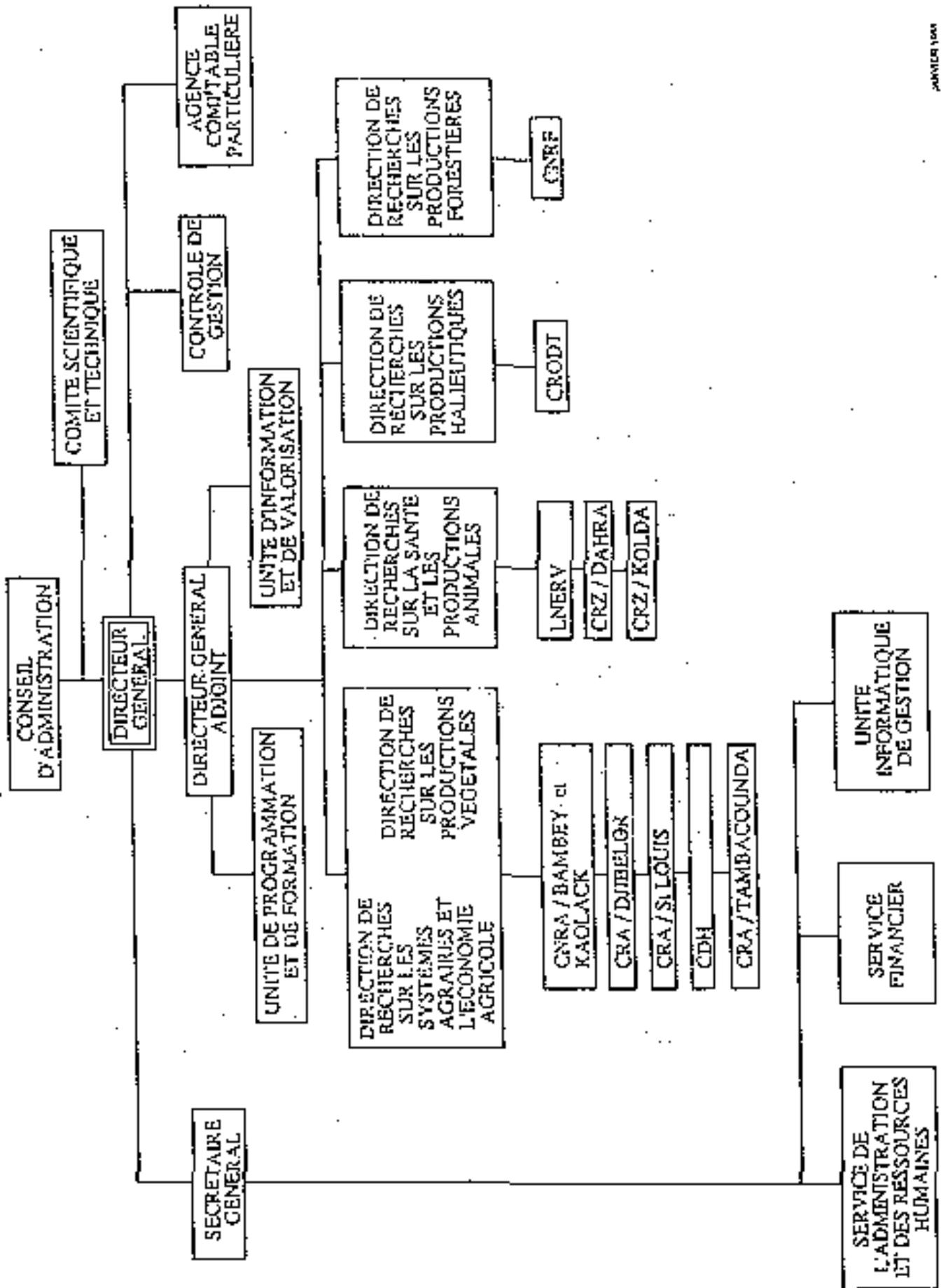


- LEGENDE**
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ CENTRES ● STATIONS ○ PAFEM (Point d'Appui de Pré vulgarisation et d'Expérimentation Multilocale) CDH = Centre de Développement Horticole CNRF = Centre National de Recherches Forestières | <ul style="list-style-type: none"> CRA = Centre de Recherches Agronomiques CRODT = Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye CRA = Centre de Recherches Agronomiques CRZ = Centre de Recherches Zootechniques LNERV = Laboratoire National d'Élevage et de Recherche Vétérinaire SCS = Secteur Centre Sud |
|---|---|

CARTE 3

Source : Faye et Bingen, 1990

ORGANIGRAMME DE L'ISRA





Programme Réseaux des Zones Arides

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT

3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, England

Tel: (44-71) 388.2117 Fax: (44-71) 388.2826

Telex: 261681 EASCAN G